

BIENVENUE AU COLLÈGE ROBIN



L'Institution Robin

L'Institution Robin est un Établissement Privé Catholique associé à l'État par contrat. Il relève de l'Académie de Grenoble et il est sous la tutelle du Diocèse de Grenoble-Vienne.

Il est placé sous la responsabilité d'un directeur général, qui est garant du projet éducatif et de l'unité de la communauté éducative.

L'Institution Robin est constituée de plusieurs unités d'enseignement réparties sur 4 campus sur Vienne (38) et sur Sainte-Colombe (69) :

Équipe de direction

Jérémy TORRESAN
Directeur Général

Liliane DIAS
Adjointe au chef d'établissement et Directrice du collège

Des responsables pédagogiques pour chaque niveau

Équipe Pédagogique

75 professeurs

2 Conseillères Principales d'Éducation

Des éducateurs de vie scolaire

Campus de Sainte Colombe

Collège

Lycée Polyvalent, sections générale & technologique

Lycée Polyvalent, section professionnelle

Direction Générale & Administrative

Campus de Vienne Centre

École Robin

Pôle Enseignement Supérieur

Campus de Vienne Sud

Lycée Polyvalent, section hôtellerie

École Saint Louis

Projet éducatif

Les principaux axes du projet visent à :

- Mettre la **relation** et le **respect** de la personne au cœur de l'établissement en se référant explicitement à l'Évangile.
- **Éduquer** le jeune comme une personne en devenir pour lui permettre de s'insérer positivement dans la société.
- **S'ouvrir** aux réalités du monde extérieur avec enthousiasme et confiance.

Pour se faire, le collège met tous les moyens en oeuvre pour que chaque élève sortant de 3ème puisse avoir acquis les connaissances et compétences indispensables pour poursuivre au lycée qu'il soit en section générale et technologique ou en section professionnelle.

Conditions d'admission

Les parents et l'enfant ont un entretien préalable avec le Directeur Général, la Directrice du Collège ou l'un de ses adjoints pour faire connaissance, présenter le projet éducatif et pédagogique de l'établissement, ainsi que l'organisation des études.

L'admission dans l'établissement ne peut reposer que sur un objectif commun de la famille et de l'École : l'intérêt de l'enfant et sa réussite scolaire dans le cadre du projet éducatif de l'Institution Robin.

Le chef d'établissement confirme ou refuse l'inscription en fonction des places disponibles à l'issue de la période d'inscription (généralement au terme du 1er trimestre précédant l'année d'entrée au collège).

Organisation des études

• L'enseignement :

L'enseignement est organisé conformément aux programmes et instructions de l'Éducation Nationale. Les enseignements se répartissent en 3 types :

- Les enseignements communs.
- Les enseignements complémentaires (enseignements pratiques interdisciplinaires).
- Les enseignements facultatifs

Niveau 6ème : 3ème année du cycle 3 (CM1-CM2-6ème).

Pour renforcer le lien école-collège, consolider les acquis du primaire et préparer l'élève aux démarches propres à l'enseignement secondaire.

Les élèves ont un horaire hebdomadaire de 24h. Ils bénéficient d'heures d'accompagnement personnalisé.

Niveau 5ème/4ème/3ème : Cycle 4.

Il vise à la découverte de nouveaux savoirs et prépare à la démarche de recherche pour donner plus de sens aux enseignements. Les élèves ont un horaire hebdomadaire moyen de 26h. Ils choisissent une 2ème langue vivante en 5ème.

L'organisation du cycle 4 permet un travail interdisciplinaire sous forme d'Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (E.P.I). Cela aboutit en 4ème à un voyage à l'étranger pour tous (Angleterre, Italie, Espagne).

En 3ème, les élèves précisent leur projet personnel pour s'orienter vers une voie générale, technologique ou professionnelle, celle qui paraît la plus adaptée à leurs compétences.

• Les langues :

Niveau 6ème :

Langue Vivante 1 : Anglais.

Enseignements facultatifs :

- Section bi-langue Allemand
- Section Euro (LCE)

Niveau 5ème/4ème/3ème :

Langue Vivante 1 : Anglais.

Langue Vivante 2 : Allemand, Espagnol, Italien, Chinois.

Enseignements facultatifs :

- Latin (initiation obligatoire en 5ème, optionnel en 4ème/3ème)
- Section Euro (LCE)

Projets, voyages, sorties pédagogiques

Les apprentissages au collège sont éclairés par de multiples détours pédagogiques et travaux interdisciplinaires (intervenants, sorties à l'extérieur, voyages linguistiques, productions diverses). Ainsi, tous les élèves de 4ème partant à l'étranger pour découvrir la culture du pays, son histoire et ses particularités, travaillent le projet toute l'année avec plusieurs enseignants de la classe.

Des sorties obligatoires et des conférences peuvent être organisées à tous les niveaux selon les projets élaborés par les enseignants.

Orientation

Dès son entrée au collège, chaque élève est invité à élaborer un projet personnel.

En 6ème et 5ème, il est plutôt orienté sur la connaissance de soi et la découverte de quelques métiers.

En 4ème, l'élève peut découvrir les filières de formation grâce au projet mené avec le professeur principal en vie de classe et se rendre au BDI (bureau de documentation et d'information) pour y faire des recherches en lien avec ses centres d'intérêt.

En 3ème, le projet personnel s'affine. Les professeurs suivront votre enfant dans sa démarche d'orientation (générale et technologique ou professionnelle) au cours d'entretiens individuels.

L'élève connaîtra pendant un stage d'une semaine, une immersion totale en entreprise. Des tests pourront lui être proposés pour l'aider à mieux évaluer ses compétences.

La psychologue scolaire et conseillère en orientation peut aussi aider les jeunes dans leurs recherches ; elle reçoit sur rendez-vous.





Transport scolaire

Élèves domiciliés en Isère :

Communes de Vienne
Condrieu Agglo :
<https://transportscolaire.vienne-condrieuagglomeration.fr/usager/>

Ville de Vienne (bus LVA)

(sauf quartiers de Collonge, de L'isle et de Malissol - voir ViennAgglo)

Autres communes de l'Isère

(cars Transisère)
www.isere.fr

Les élèves déjà détenteurs d'une carte magnétique OURA / usagers des lignes desservies par ViennAgglo, Transisère ou LVA, doivent conserver leur carte d'une année à l'autre.

Cette carte sera téléchargée chaque nouvelle année du trajet requis ; aucune autre carte ne sera délivrée.

Élèves domiciliés dans le Rhône :

S'abonner sur le site
www.abonnement.cars.rhone.fr

Élèves domiciliés dans la Loire :

S'abonner sur le site :
www.loire.fr



LA VIE AU COLLÈGE

VIE SCOLAIRE

Horaires

Matin : 8h-12h (11h50 le mercredi)
Après-midi : 13h45-16h45

Restauration

Self-service à partir de 11h15
sur présentation de sa carte.

Inscription à la demi-pension
en début d'année pour 2,3 ou
4 jours.

Repas possibles pour les
externes sans inscription
préalable.

Pastorale

Des propositions pour tous.

Un chemin de foi et des temps
de catéchèse facultatifs inté-
grés aux emplois du temps.

Étude, permanence

Salle d'étude ouverte de 8h à
11h et de 13h45 à 17h40.
Étude obligatoire si perma-
nence entre 2 cours et sur
inscription en début ou fin de
demi-journée.

Ambassadeurs verts

Les éco-délégués mettent en
place diverses actions : repas
zéro déchet, clean-walk,
plantations, installation poubelles
de tri sélectif, sensibilisation
en classe...

Association sportive

L'établissement, en partenariat
avec l'UGSEL (Union Générale
Sportive de l'Enseignement
Libre), propose un large éventail
d'activités sportives.
Les élèves participent régu-
lièrement à des compétitions
territoriales, départementales,
et régionales.



SUIVI DE L'ÉLÈVE ET LIEN AVEC LES FAMILLES

École directe

L'application en ligne pour
suivre la scolarité (cahier
de texte numérique, notes,
bulletins, ENT, messagerie),
la vie scolaire (absences,
retards...), l'administration
(factures, certificats de scola-
rité, bulletins trimestriels),
organiser la rencontre
parents-professeurs,
consulter le carnet de vie
scolaire dématérialisé.

Les bulletins trimestriels

Avec moyennes,
compétences évaluées
et appréciations.

Une association

L'APEL, association des
parents d'élèves (et parents
correspondants).

Des rencontres

Réunion de rentrée

Présentation de l'équipe
pédagogique (1^{ère} quinzaine
de septembre).

Rencontres parents-professeurs

Bilan à mi-parcours
(fin du premier trimestre).

Rendez-vous avec les professeurs ou responsables de niveaux

Tout au long de l'année.

NOTES

[illegible]

INSTITUTION ROBIN

**Établissement Catholique
d'Enseignement Privé associé à l'État**

Contact

Institution Robin
40 Impasse de l'église
69560 Sainte-Colombe

contact@institution-robin.fr
04.74.53.01.21

Actualités

L'Institution Robin vous propose de suivre la vie de l'établissement sur son site internet et sur ses différents réseaux sociaux.

www.institution-robin.com

